

LA PASSE ET LA PROCEDURE DE LA PASSE

<http://www.causefreudienne.net/index.php/passe/la-procedure-de-la-passe>

Par Yasmine Grasser

1. Jacques Lacan : une voix que nul n'a fait taire

Le nom de Jacques Lacan est lié à son séminaire, son École et à la passe.

Son séminaire attirait, il y parlait de Freud et de la psychanalyse avec des petites lettres et des graphes, des mathèmes. Le faire taire, faire silence sur cet Enseignement. Ce fut un beau bruit parmi les psychanalystes. Sa réponse, la fondation de l'École. Il refusait de laisser réduire la psychanalyse freudienne à une thérapeutique médicale. Mais la passe est ce qu'il a trouvé de mieux pour démontrer que l'expérience d'une psychanalyse poussée à son terme est impossible à situer dans le registre thérapeutique. Le « vouloir du sujet » est le seul principe constituant d'une psychanalyse et du psychanalyste. Loin d'être prescriptif ou normatif, il libère le transfert au début de l'expérience, et donne accès à sa cause en fin de parcours. Tel Archimède, Jacques Lacan a fondé son école sur un principe.

Au début des années 2000, la psychanalyse a risqué d'être avalée par le « phénomène psy ». Jacques-Alain Miller l'a refusé. Comme Lacan, il n'est pas seul. Le *Un par Un* de la passe reste ce qu'il y a de mieux pour contrer le discours commun.

2. La Proposition de la passe

Elle a changé la demande de devenir psychanalyste.

La passe est l'invention de Lacan. Le terme émerge dans la *Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École*. Il désigne : un virage de la cure ; le moment de la passe ; un dispositif ; l'ensemble de la procédure. Le texte de sa *Proposition*, voté par les membres de son École en 1969, n'a jamais été démenti. Il lie le destin de toute École se référant au nom de Lacan à la passe. Il prévaut contre tout énoncé légiférant sur le statut du psychanalyste, qu'il vienne de psychanalystes ou, pire, du social ; ce serait la disparition de la psychanalyse. Cette *Proposition* porte sur l'accession au titre : « analyste de l'École (AE) ». Elle institue un *gradus* dans l'École, deux classes reliées par la passe : AE, analyste de l'École, titre reçu de l'École par la passe ; AME, analyste membre de l'École, reconnu par l'École comme ayant fait ses preuves.

3. La passe et l'école

La passe est une procédure de l'École, et l'École en est la garante.

Instituée de la *Proposition* de Lacan, la procédure constitue la passe comme une expérience progressant par étapes jusqu'à un résultat ; avec cette particularité que l'expérimentateur se prend comme objet d'expérimentation. Une fois l'expérience close, un jury examine, ses données, son déroulement, son issue. Concrètement, un candidat adresse sa demande de passe à l'École, rencontre un secrétaire. Si sa demande est reçue, il procède au tirage au sort de deux passeurs choisis par un analyste membre de l'École (AME) conformément à la *Proposition*. Devenu passant, il rencontre ses passeurs séparément pour parler de son analyse. Les passeurs témoigneront de ce qu'ils ont entendu devant le cartel. À la fin, le cartel se réunit, et donne sa réponse : oui, nommé AE ; non, pas de nomination. Indépendamment de toute nomination, le processus produit une mutation durable du lien du passant à l'École.

4. La passe du sujet

La vérité de la passe : un effet d'être qui destitue le sujet.

Lacan avait décelé le phénomène clinique chez ses analysants ; quand le sujet déchoit de son fantasme et s'évacue comme objet *a*. Mais il était bien le seul à faire confiance à la structure. Aussi a-t-il voulu que les

psychanalystes de son École affrontent cette vérité plutôt que de la passer sous silence ; qu'ils tirent avec lui les conséquences de cette émergence.

Toute vérification implique un examen. Lequel ? La passe. Comment ? En la demandant. Quand ? Au moment où se redouble d'un consentement à l'examen le phénomène clinique. Ce « redoublement » est la marque de la passe qui intéresse l'École ; car elle révèle la nature de l'opération qui a enclenché la fin de l'analyse, et sa structure.

Jacques-Alain Miller a appelé passe 1, le temps où la passe est clinique ; passe 2, le temps où le psychanalysant s'engage dans la procédure. La passe ne dépend que du sujet. S'il rencontre le manque signifiant, s'installe la rétroaction du temps 2 sur le temps 1, il doit conclure. Une mutation subjective impliquée ne répond à aucun critère de sélection ni d'évaluation, elle autorise l'acte analytique.

5. Le passeur *est* la passe

Le passeur est un analysant choisi par un analyste membre de l'École (AME) ; soit quelqu'un qui puisse répondre de ce qu'il est dans la passe

Ce n'est pas une fatalité, plutôt une issue au désir de l'analyste. Il est ce qui objecte à toute dénégation possible du désir de l'analyste ; il *est* la passe. Lacan a inventé l'office à lui confier pour la demande du devenir analyste de l'École (AE) pour que les psychanalysants n'oublent pas que cette fonction et son usage sont au service de l'École. Quand deux sont tirés au sort par un analysant, ils deviennent ses témoins, pas ses juges. Le cartel leur réclamera toute la vérité possible sur ce qu'ils savent. Tout le processus tourne autour du désir de l'analyste qui est le pivot de l'expérience.

6. Acte

La passe se demande à l'École. Celui-là qui veut parler de la singularité de son expérience de la psychanalyse osera devenir son propre sélectionneur ; sélectionneur de son *lui-même*, élucidant ce *lui-même* tout en étant aux prises avec *lui-même*.

Cette demande, on le voit, n'a rien à voir avec l'examen dont on a besoin pour valider un cursus, en tirer quelque avantage ou consistance ; car elle n'est pas nécessitée par l'assujettissement du sujet à un Autre. Elle est une demande de place à occuper par rapport à la psychanalyse de la part de quelqu'un juste sur le bord de résoudre son expérience ; donc demande « de fait, sinon de forme ». Dans ce seul cas, le sujet ne connaît que la force du désir qui le porte, et la temporalité qui l'anime, de l'après-coup propre au temps logique, constitutive de son acte.

7. Un remède contre l'identification

Ce remède parie sur le processus de désidentification.

Lacan a eu à faire les frais d'une certaine forme de cooptation dans une société internationale (IPA) trop préoccupée d'elle-même et de son expansion. À un niveau épistémologique, la passe est un remède pour contrepointer les effets d'identifications idéalisantes, mais aussi destituant. S'agripper au mythe du père idéal, refuser de se confronter à la vérité de la destitution subjective comme à ses conséquences, est un choix que Lacan a qualifié de « louche refus » ; car choix suspect, source de confusion et d'errements pour les psychanalystes. Ce savoir refusé, Lacan l'a vu reparaître dans le réel de la science qui destitue les sujets en masse, que l'Europe a sacrifié tout au long du XXe siècle.

Mais le pire n'est pas toujours derrière soi. L'essor d'un discours capitaliste dévergondé a brutalement destitué les sujets, remanié les groupements sociaux les ségrégant, les fixant à des modes de jouissance qui, aujourd'hui, universalisent la désinsertion sociale.

Donc, nulle intronisation par des pairs ne s'effectuera dans l'École de Lacan pour dire qui est psychanalyste. La passe remédie aux effets de groupe toujours pernicious afin d'assurer au mieux la transmission du savoir analytique.

8. La psychanalyse a changé

La psychanalyse a changé parce que la passe de Lacan a changé les psychanalystes ; le psychanalyste fait partie du concept de l'inconscient et compte dans la cure comme tel.

En 1976, Lacan est au-delà de la « demande du devenir analyste de l'École ». Il formule, cette année-là, dans sa Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI, une nouvelle proposition : « l'analyste ne s'historise que de lui-même ». Il serait faux de penser qu'elle annule celle de 67 : « l'analyste ne s'autorise que de lui-même » ; plutôt, elle la prolonge et l'allège des signifiants d'une histoire qui fût pesante à son auteur. La nouvelle proposition, sans majuscule, plus conforme à son Tout Dernier Enseignement de Lacan, se passe de nomination. Il écrit, non sans un brin d'ironie : « nommer quelqu'un, personne ne peut le faire, Freud n'en a nommé aucun » ; et plus loin : « je répudie ce certificat ». Lacan semble orienter la passe vers une suite nouvelle : au-delà de l'épreuve de capacité, un moment de « mise à l'épreuve de l'historisation de l'analyse ». Le temps d'une passe 3 est-il advenu ? Il écrit : cette passe, « je l'ai laissée à la disposition de ceux qui se risquent à témoigner au mieux de la vérité menteuse ».

Ce dernier texte sur la passe semble définir un programme de travail que Lacan adresse aux futurs candidats.

Bibliographie

- Lacan J. *Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien*, Écrits, 1966 Seuil
Lacan J. *Acte de fondation*, Autres écrits, 2001, Seuil
Lacan J. *Introduction de Scilicet au titre de la revue de l'EFP*, Autres écrits, 2001, Seuil
Lacan J. *La Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École*, Autres écrits, 2001, Seuil
Lacan J. *Adresse à l'École*, Autres écrits, 2001, Seuil
Lacan J. *Préface à l'édition anglaise du Séminaire XI*, Autres écrits, 2001, Seuil
Miller J.-A. *Théorie de Turin in Politique lacanienne*, Buenos aires 2000